



Dossier de presse - octobre 2025

Depuis 80 ans, la Protection Maternelle et Infantile de la Somme grandit avec les Samariens

Depuis 80 ans, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) accompagne les parents et protège la santé des enfants. Service universel, gratuit et de proximité, la PMI s'adresse à toutes les familles, sans distinction. Dans la Somme, elle incarne un engagement fort en faveur de la prévention, de la réduction des inégalités sociales de santé et du soutien à la parentalité. Aujourd'hui, la PMI évolue, innove et se réinvente. Son histoire est riche, mais son avenir l'est tout autant : aller toujours plus vers les familles, leur offrir des services adaptés et rester un pilier essentiel de la solidarité départementale.

Une mission de proximité au service des familles

En 2025, la Protection Maternelle et Infantile fête ses 80 ans. Cet anniversaire est l'occasion de rappeler les missions de ce service géré par les Départements et d'en souligner les évolutions.

Chef de file de la prévention et de la protection de l'enfance, le Conseil départemental mobilise une centaine de professionnels - médecins, sages-femmes, conseillères conjugales, infirmières et puéricultrices - qui accompagnent les parents avant et après la naissance de leur enfant. Présente sur tout le territoire, la PMI intervient dans les Maisons départementales des solidarités et de l'insertion (MDSI), dans les écoles maternelles, à domicile, mais aussi à bord du bus PMI, qui sillonne les communes rurales pour garantir à chaque famille un accès équitable à la santé et à la prévention.

Une histoire au service de la santé des mères et des enfants

Créée le 2 novembre 1945, la PMI est née dans un contexte d'urgence sanitaire, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Face à une mortalité infantile alarmante, l'État met alors en place un dispositif inédit visant à protéger la santé des femmes enceintes, des jeunes mères et

des enfants de moins de six ans. La PMI marque une avancée majeure : elle généralise les visites prénatales et postnatales, organise la surveillance médicale des enfants et promeut l'éducation sanitaire des familles.

En 1964, la PMI est placée sous la responsabilité des Directions départementales des affaires sanitaires et sociales. Ses missions s'élargissent progressivement : la surveillance médicale des femmes enceintes s'accompagne désormais d'une approche plus globale de la santé, intégrant la planification familiale, la prévention des handicaps et l'éducation à l'hygiène et au bien-être.



© C. Bazin



La décentralisation de 1982 confie aux Départements la responsabilité de la PMI. Le service s'oriente alors vers la promotion d'une santé globale, conformément à la définition de l'Organisation mondiale de la santé. La prévention des handicaps et des inadaptations devient une priorité, tout comme la vigilance sur les conditions d'accueil des jeunes enfants.

À partir de 1989, la PMI se voit confier une mission de veille et de contrôle des établissements d'accueil, reconnaissant l'importance de l'environnement dans le développement de l'enfant.



© C. Bazin

La réforme de la protection de l'enfance de 2007 renforce cette dimension préventive. Elle souligne son rôle essentiel dans l'accompagnement des familles dès la grossesse, la détection précoce des difficultés et la coordination des acteurs de la petite enfance. **Aujourd'hui, la PMI demeure un service pivot de la politique départementale de santé publique, à la croisée de la prévention, de la protection et du soutien à la parentalité.**

La PMI dans la Somme aujourd'hui : protéger, prévenir et soutenir

Le service de PMI accompagne les femmes tout au long de leur grossesse et assure le suivi médical des enfants de la naissance jusqu'à l'âge de six ans. Les consultations, bilans de santé et actions collectives proposées permettent de prévenir les troubles du développement, de promouvoir une alimentation équilibrée, de favoriser le bien-être et de soutenir les parents dans leurs premiers pas.

Dans chaque école maternelle, un médecin et une puéricultrice de PMI effectuent un bilan de santé complet, évaluant la vision, l'audition, le langage, la motricité et le bien-être global de l'enfant.

La PMI est un service de promotion et de prévention de la santé publique qui travaille en étroite collaboration avec un réseau de professionnels (hôpitaux, maternités, médecins et sages-femmes libéraux...).

Les professionnels assurent également un rôle d'expertise et de contrôle auprès des structures d'accueil de la petite enfance - crèches, micro-crèches, jardins d'enfants - et des assistants maternels, qu'ils accompagnent tout au long de leur parcours professionnel. **La PMI veille ainsi à la qualité et à la sécurité de l'accueil des jeunes enfants dans tout le département.**

La PMI produit également chaque année un bilan de santé de la mère et de l'enfant qui permet de mettre en place des actions de prévention concrètes et ciblées.

LA PMI EN QUELQUES CHIFFRES

20 médecins
12 sages-femmes
7 conseillères conjugales
61 infirmières/puéricultrices



En 2024, pour 5 174 naissances, les agents du Département ont réalisé :

11 761 consultations postnatales
6 144 visites à domicile
608 consultations dans le bus PMI



© P. Guillaume



Le bus PMI : la santé en mouvement

Pour garantir un accès équitable à la prévention, le Département a déployé un bus PMI itinérant, véritable centre de santé mobile qui se rend dans une vingtaine de communes. Ce dispositif propose des consultations gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans et des suivis prénataux pour les femmes enceintes. Entièrement équipé - table d'examen, pèse-bébé, toise, espace de change, jeux pour enfants - il permet de recréer un environnement rassurant et convivial, tout en rapprochant la PMI des familles éloignées des structures habituelles.

Lieux et horaires sur www.somme.fr/buspmi



© C. Bazin

Dans les 18 centres de santé sexuelle du département, médecins, sages-femmes et conseillères conjugales et familiales accueillent le public sur rendez-vous (de préférence), lors de consultations ouvertes à tous, confidentielles et gratuites.

Les mineurs peuvent y bénéficier gratuitement de contraceptifs (pilules, préservatifs, etc.), de tests de grossesse, de dépistages et plus largement de tout le suivi médical lié à la contraception et aux infections sexuellement transmissibles, sans l'accord de leurs parents.

L'IVG médicamenteuse y est également accessible pour toutes les femmes souhaitant interrompre une grossesse.

Ce nouveau service renforce l'accès à une offre de santé de proximité, en dehors des établissements hospitaliers. Les femmes peuvent désormais bénéficier d'un accompagnement complet et bienveillant, de la première consultation au suivi postintervention, dans un cadre sécurisant et confidentiel.

De nouvelles initiatives pour soutenir la parentalité

Petits pas, Grands pas® : la prévention dès la grossesse

Depuis 2025, toutes les femmes enceintes de la Somme reçoivent un SMS de la PMI leur proposant un entretien téléphonique avec une sage-femme. Ce premier contact vise à comprendre les besoins, anticiper les difficultés et adapter l'accompagnement dès le début de la grossesse. Cette démarche, baptisée Petits pas, Grands pas®, repose sur le principe du « aller vers » : prévenir les inégalités de santé en s'adressant directement à chaque future maman. L'entretien prénatal précoce, désormais obligatoire et pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale, permet d'aborder librement les questions liées à la grossesse, à l'accouchement ou à la vie après la naissance, tout en orientant vers les professionnels adaptés.



© C. Bazin

La Maison des 1 000 premiers liens : un lieu ressource pour les parents

Afin de soutenir les familles dès le début de la vie, le Département de la Somme cofinance la création d'une Maison des 1 000 premiers liens à Amiens, avec une antenne itinérante. Inspirée du rapport de la commission Cyrulnik, cette maison offrira un lieu d'écoute, de partage et de ressources pour les parents et futurs parents. De la grossesse jusqu'aux deux ans de l'enfant, elle proposera un accompagnement personnalisé, des ateliers collectifs, des groupes de parole et des activités d'éveil. Ce projet, qui ouvrira ses portes à la fin de l'année 2025, illustre pleinement la volonté du Département d'agir dès les premiers instants de la vie, là où beaucoup se joue.



Des ateliers collectifs pour accompagner les parents au quotidien

La PMI de la Somme propose tout au long de l'année des activités collectives gratuites et ouvertes à toutes les familles. Ces moments d'échange et de partage permettent de créer du lien, de rompre l'isolement et de renforcer la confiance des parents :

Les ateliers « massage bébé » offrent aux parents l'occasion de vivre un moment de bien-être et de complicité avec leur enfant, tout en découvrant les gestes qui apaisent et favorisent le développement sensoriel.

Les rencontres parents-enfants constituent des temps d'écoute, d'échanges et de réponses aux questions du quotidien : sommeil, alimentation, émotions, rythmes de vie...

Les ateliers d'éducation à la santé abordent différents thèmes comme l'allaitement maternel, le développement global de l'enfant ou encore la compréhension de ses besoins fondamentaux.

Enfin, **les ateliers d'éveil et de lecture aux tout-petits** invitent les familles à partager des moments de découverte et de plaisir autour d'activités adaptées à chaque âge.

Autant de rendez-vous conviviaux, animés par les professionnels de la PMI, qui contribuent à accompagner les parents dans leurs premiers pas et à renforcer le lien précieux entre l'enfant et sa famille.



© C. Bazzin

Un album jeunesse pour tous les nouveaux-nés de la Somme



© A. Bavin

Chaque année, avec le soutien du ministère de la Culture, la Bibliothèque départementale de la Somme organise un concours de création d'album jeunesse. L'album lauréat est distribué à tous les parents d'enfants nés ou adoptés dans la Somme, afin de sensibiliser à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge, transmettre le plaisir de lire dans un souci de prévention de l'illettrisme et comme support d'accompagnement des parents pour l'éveil et le développement de leur enfant. Le livre est offert par une puéricultrice lors de la visite post-natale.

Christelle HIVER

Présidente du Conseil départemental de la Somme

« Depuis 80 ans, la Protection Maternelle et Infantile accompagne les familles et veille sur la santé des enfants. Ce service universel, gratuit et de proximité est au cœur de la mission du Département : protéger, prévenir et soutenir. Il incarne l'une des plus belles expressions de notre solidarité. Les agents de la PMI agissent chaque jour avec une même conviction : permettre à chaque enfant de bien grandir, à chaque parent d'être accompagné, à chaque famille d'être écoutée. »

Aujourd'hui, la PMI évolue et innove pour mieux répondre aux besoins des Samariens. Qu'il s'agisse des entretiens prénatals précoces, du déploiement de l'IVG médicamenteuse ou de la Maison des 1 000 premiers liens, le Département poursuit un même objectif : aller vers les familles, partout sur le territoire.

Cet anniversaire est l'occasion de saluer 80 années d'engagement au service de la santé publique et de la parentalité, mais aussi de réaffirmer notre ambition pour l'avenir : que chaque enfant de la Somme puisse bien grandir, entouré, protégé et accompagné ».